



Bruno D. Leurent

Associé

Paris

PHONE: +33(0)170366132

FAX: +33(0)170366131

EMAIL: bleurent@foleyhoag.com

Bruno Leurent est associé au sein du cabinet parisien de Foley Hoag. Bruno Leurent a une très grande expérience en arbitrage international et contentieux. Il a représenté des sociétés privées et des États souverains sur un large éventail d'arbitrages commerciaux et d'investissement, comprenant les contrats d'approvisionnement de GNL, les fusions-acquisitions, les contrats de construction et de développement, les contrats BOT, le préfinancement des exportations de pétrole d'État, les contrats de gestion d'hôtels, les accords de distribution et d'équipements militaires. Il a également représenté plusieurs États étrangers devant les tribunaux français dans un litige très médiatisé et complexe impliquant droit et arbitrage international.

Bruno Leurent a été avocat pour des États ou contre des États dans de nombreux arbitrages commerciaux relatifs à une multitude d'aspects. Ces derniers incluent notamment des questions liées à l'équipement militaire, à la rénovation et la vente de débris de guerre après un conflit militaire, au financement des activités minières, au financement de travaux publics ainsi qu'aux conséquences d'une guerre civile, aux contrats de service et aux accords de partage sur l'exploration et la production dans l'industrie pétrolière et gazière et à la construction de puits de forage offshore. Bruno Leurent a souvent été nommé arbitre unique et co-arbitre, dans des différends liés à des questions similaires.

INDUSTRIES

États Souverains

DOMAINES

Arbitrage et Litiges

Internationaux

Représentation d'États

Souverains

ÉTUDES

Faculté de Droit de Paris DES
de droit public, *cum laude*,
1967

DES de droit privé, *cum laude*,
1968

Institut d'études politiques de
Paris (service public), 1968

LANGUES

Français

Anglais

EXPÉRIENCE

Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de l'expérience de Bruno Leurent :

Arbitrage entre Investisseurs et États et Arbitrage Commercial

- *République de l'Équateur et Petroecuador c. Chevron Texaco Corporation et Texaco Petroleum Company.* Il a représenté la République de l'Équateur contre une demande d'arbitrage déposée par Chevron et Texaco en vertu du Règlement de la CNUDCI et dans le cadre d'une procédure auprès de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Les requérants alléguaient la violation du traité bilatéral d'investissement entre la République de l'Équateur et les États-Unis. Ils fondaient leur revendication sur d'éventuelles irrégularités ayant eu lieu lors de certaines procédures contentieuses locales en Équateur et engagées à l'encontre de Chevron et Texaco par des communautés indigènes d'Amazonie. Le montant en litige dépasse US \$27 milliards. L'arbitrage est en cours.
- *Murphy Exploration and Production Company c. République de l'Équateur.* Il fut l'un des principaux rédacteurs des mémoires dans cette affaire aboutissant à l'ordonnance d'incompétence du tribunal arbitral en faveur de la République de l'Équateur. Il s'agissait d'un arbitrage CIRDI dans le cadre du traité d'investissement bilatéral entre les États-Unis et l'Équateur. La revendication du secteur pétrolier visait le recouvrement de plus de US \$200 millions de dommages et intérêts.
- *Repsol YPF Ecuador, S.A et al. c. République de l'Équateur et PetroEcuador.* Il a assisté la République de l'Équateur et la société pétrolière d'État Petroecuador dans cette demande d'arbitrage BIT/CIRDI déposée par un consortium de compagnies pétrolières internationales en raison de l'imposition par la République de l'Équateur d'un prélèvement sur les bénéfices inattendus de certaines opérations pétrolières en Équateur.
- *Victor Pey Casado et Fundación Presidente Allende c. République du Chili.* Il a assuré

la défense du Chili dans cet arbitrage CIRDI intenté à son encontre et fondé sur le traité bilatéral d'investissement conclu entre l'Espagne et le Chili.

- *International Company for Railway Systems et Privatization Holding Company (Kuwait) c. Royaume hachémite de Jordanie*. Il a représenté le Royaume de Jordanie dans une demande d'arbitrage CIRDI déposée par une entreprise ferroviaire et son actionnaire koweïtien concernant un traité bilatéral d'investissement et des questions intéressantes de compétence entre le CIRDI et la CCI.

Arbitrage commercial en tant qu'arbitre

- Président d'un tribunal arbitral dans un arbitrage sous l'égide de la CNUDCI en Suède entre un fabricant de matériel informatique chinois et une société ayant son siège dans un pays de l'Europe de l'est qui lui fournissait des services.
- Co-arbitre dans un arbitrage régi par le règlement de la CCI entre une maison d'édition russe et une maison d'édition française.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une société française et une société danoise relative à la vente des actions d'une société pharmaceutique.
- Président d'un tribunal arbitral dans un arbitrage CCI entre une société malaise et une société turque CMI relatives à un contrat de construction navale.
- Co-arbitre dans un arbitrage régi par le règlement de la LCIA entre une société minière de charbon russe et une société de négoce de matières premières ayant son siège en Suisse.
- Président d'un tribunal arbitral dans un arbitrage CCI entre une entreprise belge et une société allemande relative à l'exécution d'un contrat pour la construction et l'installation d'un laminoir dans l'industrie de l'acier.
- Arbitre unique dans un arbitrage CCI entre une entreprise anglaise et une entreprise tchèque relatif à la détermination des frais de gestion dans un contrat de gestion d'hôtel.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une entreprise du Liechtenstein et une entreprise française relatif au projet d'une usine automobile en Russie.
- Co-arbitre dans un arbitrage AFA entre une société suisse et une société russe à propos de la cessation de la fabrication d'un produit pétrochimique distribué en Europe occidentale.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre un requérant anglais et des accusés coréens et algériens relatif à la résiliation d'un contrat de gestion d'hôtel en Algérie.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une société française et une société japonaise relatif à la résiliation d'un accord de distribution dans l'industrie du luxe.
- Président d'un tribunal arbitral dans un arbitrage ad hoc relatif à la fourniture de services d'hébergement aux forces armées dans un conflit.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une entreprise du Moyen-Orient et un Etat africain relatif au pré-financement et l'exécution de contrats de travaux publics et des effets sur ceux-ci d'une guerre civile.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une entreprise française et un État de l'Europe orientale dans le cadre de la construction d'installations de stockage stratégique de pétrole sur le territoire de l'État.
- Co-arbitre dans un arbitrage CCI entre une entreprise suisse et un État africain relatif à un projet de pré-financement de l'exportation de pétrole et matières premières.

BARREAU

- Paris, 2003

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES/CIVIQUES

Distinctions

- Cité par Best Lawyers « Best Lawyers in France - International Arbitration »
- Cité par Chambers Global « among the best established practitioners in the field »
- Cité par Euromoney Legal Media Group *Guide's to the World's Leading Experts* en arbitrage commercial

Appartenances

- Comité français de droit international
- Association de droit international
- Comité français de l'arbitrage
- Association française d'Arbitrage
- Association suisse d'arbitrage
- Chambre internationale de commerce
- London International Court of Arbitration
- Enseignant en droit international privé et public ainsi qu'en droit des contrats aux universités de Phnom Penh (Cambodge) et de Paris X

PARCOURS PROFESSIONNEL

- De 1999 à 2003, Bruno Leurent a présidé un comité de commissaires à la Commission d'indemnisation des Nations Unies statuant sur les demandes déposées contre l'Irak par des sociétés non Koweïtiennes et des entreprises publiques.
- De 1982 à 1984, Bruno Leurent a également occupé les fonctions de conseiller juridique auprès du Tribunal irano-américain de réclamations.
- Bruno Leurent a siégé dans de nombreux comités conciliateurs d'institutions diverses, incluant la Chambre de commerce internationale, la Cour internationale d'arbitrage de Londres, l'Association française d'arbitrage, le Conseil d'arbitrage commercial de Corée et le Centre d'arbitrage commercial du CCG.

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS

- Conférencier, "Arbitration Under the UNCITRAL and ICSID Rules: A Comparison," *Workshop on the Key Substantive Issues in International Investment Agreements*, organisé par la CNUCED, Ministère des finances de la Croatie, à l'Université de Kiel, Zagreb, 23 septembre 2011.
- Conférencier, *Pratique de l'arbitrage: les phases du délibéré, de la sentence et de sa relecture*, Association Française d'Arbitrage, Paris, juin 2011.
- Conférencier, "Grounds for Initiating Arbitration Against States," CNUCED, Ministère de justice d'Ukraine, Kiev 2007.
- Conférencier, "Criminal Law and Arbitration Proceedings - Is There an Arbitrator's Obligation to Denounce Criminal Money Laundering, Corruption of Officials and Other Offences Committed by Parties, The Arbitrator as Accomplice - Sham Proceedings And The Trap of The Consent Award." 12eme Forum d' arbitrage global de Genève, Genève, 7 décembre 2006.
- Conférencier, "Legislative Restrictions to the Right of Public Companies to Enter into Arbitration Agreements. The Issue of Subjective Arbitrability. The French Perspective." Bruxelles, 2001.
- Conférencier, *Le facteur espace dans l'arbitrage international, le siège de l'arbitrage*, Symposium Mutations Economiques et Arbitrage, Tunisie, 26-27 mai, 2001.

- Conférencier, Les Développements de l'arbitrage international en France au cours de l'année écoulée, Union Internationale des Avocats, Philadelphia, 3-7 septembre, 1997.
- Conférencier, "The Impact of International Arbitration on International Investments," Koweït, 27 avril 1997.
- Conférencier, Remarques brèves sur le coût d'une procédure d'arbitrage international, CREDIMI, Dijon, 10 février 1995.
- Conférencier, Incidence de la procédure collective sur la reconnaissance et l'exécution de la sentence, *International Bar Association*, « The Effect of insolvency proceedings on Arbitration », Paris, 19-20 septembre 1994.
- Conférencier, L'instance arbitrale dans l'arbitrage commercial international, Dakar, février 1994.
- Conférencier, "The Trend of Arbitrators to Avoid Application of Municipal Laws," Union Internationale des Avocats, San Francisco, août 1993.
- Conférencier, La jonction de différents contentieux et l'arbitrage multipartite, *Institute for International Research*, Paris, 21-22 octobre, 1992.
- Conférencier, Quelques questions pratiques posées par la crise du Golfe, Lectures à l'Institut des Hautes Etudes Internationales, Paris, mai 1992.
- Conférencier, Les principes généraux de droit applicables dans l'arbitrage international, O.F.D.I. , Paris, 10 avril 1991.
- Conférencier, Garanties bancaires et Arbitrage, Forum Européen de la Communication, Paris 1990.
- Conférencier, Le Tribunal des Différends Irano-Américains, L'activité du Tribunal et ses développements les plus récents, CEDIN 1ère journée d'actualités internationales, Paris, 19 avril 1984.

PUBLICATIONS

- Auteur et contributeur:
 - Revue critique de droit international privé, *International Business Law Journal*, Revue de l'arbitrage, *Arbitration International*, *Journal of International Arbitration*, *ASA Bulletin* et *Stockholm Arbitration Report*.
- « Choix d'un règlement et création de précédents », 6 Revue droit & affaires 76 (2008).
- « Les incidences politiques de la souveraineté sur l'arbitrage: reconnaissance et continuité des Etats », Revue de l'arbitrage, novembre 2003.
- « Views on the UNCC and its Adjudication of Contractual Claims », *Journal of International Arbitration*, 2000.
- « Les implications des législations de sanction et des législations de blocage sur les relations juridiques privées internationales » dans *Sanctions unilatérales, mondialisation du commerce et ordre juridique international*, à propos des lois Helms Burton et D'Amato Kennedy, éditions Montchrestien, 1998.
- « Reflections on the International Effectiveness of Arbitration Awards », *Arbitration International*, 1996.
- « Réflexions sur l'efficacité internationale des sentences arbitrales », *Travaux du Comité Français de droit International Privé*, 1995, p 181.
- « Problèmes soulevés par les demandes des double nationaux devant le Tribunal des différends irano-américains », *Rev. Critique de Droit International Privé*, 1985, p. 9 et suivantes.